

Au contrat N° **2P0000346 / LOCA+2233**, comportant une garantie Loyers Impayés, Frais de Contentieux, Indemnités d'occupation, Charges et taxes récupérables, Dégradations Immobilières, Frais de déménagement, Protection Juridique souscrit par le Cabinet :

BARLIER IMMOBILIER
6 RUE DE LA GARE
67118 GEISPOLSHHEIM

pour le compte des propriétaires bailleurs qui lui ont confié leurs biens en gestion.

Ce contrat est souscrit par l'intermédiaire de VERSPIEREN SA, société de courtage d'assurance, 44 avenue Georges Pompidou – CS 30145 – 92594 Levallois Perret Cedex – N° Orias 07 001 542 (www.orias.fr), auprès de SADA Assurances, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 32 388 700 € - Siège social : 4 rue Scatisse 30934 NIMES Cedex 9 - RCS Nîmes B 580 201 127 – Entreprise régie par le Code des assurances.

Propriétaire bailleur

Nom : ...

Prénom : ...

Adresse : ...

Code Postal – ville : ...

Désignation du (des) lot(s)

Situé(s) en France, à usage d'habitation ou mixte (habitation / professionnel), et dont le loyer charges et taxes comprises est inférieur **4 000 €**

Adresse	Code postal	Ville	Nombre de pièces	Quittancement mensuel
...
...
...
...
...
Taux de Prime HT 2,25 % (Hors Taxes)		Date d'effet de l'adhésion .../.../...		
Taux de prime TTC 2,45 % (y compris les taxes au jour du quittancement taxe sur les conventions d'assurances TCA)		Date à partir de laquelle le(s) lot(s) concerné(s) figure(nt) sur les bordereaux de lots à garantir transmis par le mandataire à VERSPIEREN, tel que prévu au Chapitre C III – déclaration des lots assurés.		

Je soussigné, reconnais avoir pris connaissance des Conditions du contrat couvrant les garanties Loyers Impayés, Frais de Contentieux, Indemnités d'occupation, Charges et taxes récupérables, Dégradations Immobilières, Frais de déménagement, Protection Juridique dont le contenu et les exclusions ainsi que les obligations contractuelles sont décrits dans la notice d'information (SH_DASC_DPI_Locapolis+_NI SADA 01/2018) ainsi que le document d'information sur le produit d'assurance référencé GLI-IPID-10/18 dont un exemplaire m'a été remis à l'appui de la présente demande d'adhésion.

Je déclare que les réponses données ci-dessus sont conformes à la vérité et proposent qu'elles servent de base à l'établissement du contrat.

Je reconnais avoir été informé que toute omission ou déclaration inexacte m'expose à supporter tout ou partie des conséquences d'un sinistre conformément aux articles L.113-8 (nullité du contrat) et L.113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances

Je reconnais avoir été informé que les garanties du contrat sont sans effet lorsqu'une interdiction de fournir un contrat ou un service d'assurance s'impose à l'assureur du fait de sanction, restriction ou prohibition prévues par les lois et règlements.

Je reconnais avoir été informé que les informations communiquées ne feront en aucun cas l'objet d'une quelconque utilisation par l'assureur, autre que celle nécessaire à la gestion, l'exécution du contrat, au suivi qualité et à la définition de la politique technico commerciale interne. Pour ces besoins, les destinataires des informations sont les différents services de l'assureur : informatiques, production, sinistres, commerciaux, contrôle, leurs sous-traitants, prestataires, intervenants, les assureurs, les réassureurs partenaires et organismes professionnels et de contrôle de l'assureur. Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, je bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations me concernant, qui peut être exercé auprès du Service Relations Clientèle - Informations CNIL - 4 rue Scatisse 30934 Nîmes cedex 9 - Courriel : infocnil@sada.fr.

Je reconnais avoir été informé que pour répondre à ses obligations légales, l'assureur met en œuvre un traitement de surveillance ayant pour finalité la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

J'ai bien noté que les garanties ne pourront être accordées que pour les lots dont les locataires déjà en place à la mise en garantie du lot sont à jour du paiement de leurs loyers, charges et taxes de toute nature et qui n'ont pas eu d'incident de paiement au cours des 6 mois qui précèdent la présente demande d'adhésion. Pour les nouveaux locataires, le dossier de solvabilité devra également répondre aux exigences du contrat (cf. notice d'information jointe).

En cas de résiliation du mandat de gestion confié au Cabinet BARLIER IMMOBILIER, la garantie cessera à la date d'expiration du mandat.

En conséquence, je désire adhérer au contrat ci-dessus référencé.

L'adhésion vaudra pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction dans la limite de validité du contrat souscrit par mon mandataire, le cabinet ci-dessus référencé.

Je reconnais avoir pris connaissance de la possibilité, à l'expiration d'un délai d'un an à compter de la première souscription, de résilier sans frais ni pénalités l'adhésion tacitement reconductible. La résiliation prend effet un mois après que l'assureur en a reçu notification par l'assuré, par lettre ou tout autre support durable (l'article L113-15-2 du Code des assurances).

Cachet du Mandataire administrateur de biens	Fait à : ...
	Le : .../.../...
	<i>En deux exemplaires</i>
	Le propriétaire bailleur